

nous eussions la même forme de vie. » Et lorsqu'ils se furent séparés, le bienheureux Dominique ajouta, en présence de plusieurs : « En vérité, je vous le dis : tous les Religieux devraient imiter ce saint homme François, tant est grande la perfection de sa sainteté. »

Chapitre xxxiii. — Du zèle de saint François et d'abord de la ferveur avec laquelle il se livrait à l'oraison et récitait l'office divin.

Bien qu'affligé, pendant de longues années, des infirmités dont nous avons parlé, il avait tant de dévotion et de respect pour l'oraison et l'office divin que, lorsqu'il priait ou récitait les heures canoniales, il ne s'appuyait jamais ni à la muraille ni à un pilier, mais restait debout, la tête nue. Parfois seulement, il se tenait agenouillé, d'autant plus qu'il passait la plus grande partie du jour et de la nuit en oraison. Qui plus est, lorsqu'il cheminait de par le monde, il avait coutume de toujours s'arrêter pour dire les Heures et, s'il allait chevauchant à raison d'infirmité, il mettait pied à terre pour s'acquiescer de ce devoir.

Or, un jour que, contraint par la maladie, le bienheureux était ainsi à cheval, il se trouva qu'il pleuvait à verse. Cependant, et bien que tout trempé, François descendit de sa monture, afin de réciter l'office, qu'il paracheva, debout et sous la pluie, avec autant de ferveur et de piété que s'il eût été à l'église ou dans sa cellule. Il dit alors à son compagnon : « Si le corps cherche le repos et la tranquillité pour prendre sa nourriture, qui pourtant devient avec lui la pâture des vers, à plus forte raison l'âme doit-elle, avec tranquillité, respect et dévotion, prendre sa nourriture, qui est Dieu même. »

Chapitre xxxiv. — De son zèle pour la parfaite observance de la Règle et pour la vie religieuse tout entière.

Dans son parfait et ardent amour pour la pratique du saint Evangile, le bienheureux François s'efforçait, de toute l'énergie de son zèle, de faire communément professer notre Règle, laquelle consiste uniquement à observer parfaitement l'Evangile. Aussi a-t-il donné une bénédiction toute particulière à ceux qui en suivent et en suivront religieusement les prescriptions.

Cette Règle, il disait qu'elle est, pour ceux qui y sont inviolablement fidèles, le livre de vie, l'espérance du salut, le gage de la gloire, la moëlle de l'Evangile, la voie de la croix, l'état de la perfection, la clef du paradis et le pacte de l'éternelle alliance. Il voulait que tous